



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

*Dossier traité par Monsieur Jorge Rodrigues
jorge.rodrigues@mae.etat.lu
Tél: 247-88325*

Life Project 4 Youth Luxembourg
Monsieur Marc De Crouy-Chanel
Président
50, rue Basse
L-7307 Steinsel

Luxembourg, le *M. 12. 2025*

Objet : Renouvellement de l'agrément ministériel

Monsieur,

En application de l'article 7 de la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire et du règlement grand-ducal du 7 août 2012 déterminant les critères d'attribution de l'agrément en tant qu'organisation non gouvernementale de développement, j'ai l'honneur de vous informer que l'agrément de **a.s.b.l. Life Project 4 Youth Luxembourg** est renouvelé pour les années **2026 et 2027**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Ministre de la Coopération
et de l'Action humanitaire



Thomas Barbancey
Conseiller de légation adjoint